

NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Réf.: OC - 15058 Dossier suivi par: Oriane Commarmond Tél.: 06 63 55 11 07

Monsieur le Président, Jean-François Pellarrey Collectif Pour une Réanimation à Manosque Chez Madame Bonnenfant Michèle Route de la Durance Le Moulin du Palais 04100 MANOSQUE

Marseille, le 10 novembre 2015

Objet : réponse à votre courrier du 30 octobre

Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le sujet du service de réanimation du Centre Hospitalier de Manosque dans votre courrier du 30 octobre et je vous en remercie.

Ma position sur l'installation d'un service de réanimation à l'hôpital de Manosque n'a pas changé d'un iota. Tout comme j'avais pu le faire valoir par lettre adressée au Collectif, lors des élections législatives de juin 2012 : « Oui je réaffirme mon attachement à la réanimation, mais je persiste à penser que le problème de la santé publique est plus global ».

J'ai pu préciser depuis, qu'en lien avec les deux autres parlementaires et avec le Préfet des Alpes de Haute-Provence, nous souhaitions accompagner un travail de fond pour renforcer les deux établissements de Manosque et de Digne. J'ai même pu préciser que la communauté médicale avait commencé à se rencontrer sur ce sujet. Il y a des complémentarités nécessaires à construire au sein de ces deux établissements pour les renforcer au sein d'une communauté hospitalière qui va jusqu'à Salon-de-Provence en passant bien évidemment par Aix-en-Provence, au sein de laquelle nous devons renforcer une approche départementale incluant l'hôpital de Sisteron et nos hôpitaux locaux départementaux, avec la particularité du premier, intégré aujourd'hui avec celui de Gap et pour lequel les choses semblent bien se passer.

Lors de notre dernière rencontre avec le collectif j'ai ainsi pu évoquer avec satisfaction l'apport financier exceptionnel de l'État à l'hôpital de Digne-les-Bains de 6,3 millions d'euros, pour en assurer la pérennité.







NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Je souhaite construire une politique départementale de soins pour les Alpes de Haute-Provence et non pas nous replier sur un sujet qui pourrait masquer la réalité de la situation. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé qu'une large consultation soit organisée sur ce sujet, en rassemblant l'ensemble des acteurs du soin (syndicats, administrations, professions médicales...).

Laissons les représentants du monde de la santé travailler, il me semble important que ce soient les acteurs eux-mêmes qui puissent éclairer nos mobilisations à venir.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

De guer,

Christophe Castaner







